



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de la Stabilité et de l'Inclusion Financières
Direction de l'Inclusion Financière
DIF0087J19

Dakar, le 16 mai 2019

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA
GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE DES PROJETS DANS LE CADRE DE LA MISE EN
OEUVRE DE LA STRATEGIE REGIONALE D'INCLUSION FINANCIERE DANS L'UEMOA**

Mai 2019

1. Contexte et justification

L'élargissement de l'accès des populations aux services financiers constitue l'une des principales sources de développement socio-économique et de réduction de la pauvreté. Pour ce faire, les Autorités de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont érigé au rang de leurs priorités, la promotion de l'inclusion financière des populations des États membres. Dans cette optique, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a élaboré un document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) dans l'UEMOA, assorti d'un plan d'action.

La vision qui sous-tend cette stratégie est : « *un accès permanent aux services financiers et une utilisation effective, par les populations de l'UEMOA, d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et à coûts abordables* ».

Afin de mettre en œuvre cette vision de l'Union, les défis à relever ont conduit à l'identification de cinq axes prioritaires que sont : (i) promouvoir un cadre légal, réglementaire et une supervision efficace, (ii) assainir et renforcer le secteur de la microfinance, (iii) promouvoir les innovations favorables à l'inclusion financière des populations exclues (jeunes, femmes, PME, populations rurales), (iv) renforcer l'éducation financière et la protection du client de services financiers et (v) mettre en place un cadre fiscal et des politiques favorables à l'inclusion financière.

L'Unité de Gestion et de Coordination (UGC) a été constituée pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière dans l'UEMOA.

Le recrutement d'un Consultant chargé de la gestion comptable et financière est prévu pour renforcer l'action de l'UGC.

2. Objectif général de la mission

Le Consultant apportera, à l'Unité de Gestion et de Coordination mise en place au sein de la Direction de l'Inclusion Financière, une assistance technique en matière de gestion comptable et financière dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière, conformément aux procédures de gestion financière des différents bailleurs de fonds qui apportent leur financement.

3. Tâches du Consultant

Les tâches spécifiques du Consultant chargé de la gestion comptable et financière de l'UGC se résument comme suit :

- mettre en place le cadre de gestion comptable et financière ;
 - élaborer les situations prévisionnelles de trésorerie ;
 - assurer la comptabilisation des financements extérieurs (imputation et saisie des fiches d'écriture) ;
 - tenir à jour, les documents financiers (journaux et livres comptables) et la comptabilité détaillée pour chaque catégorie de dépenses, composantes et sous-composantes ;
 - assurer la préparation et la liquidation des missions financées par les bailleurs de fonds ;
 - procéder au règlement des fournisseurs, consultants et prestataires conformément aux procédures et aux termes des contrats ;
 - élaborer les rapports périodiques de suivi financier ;
 - assurer la transmission, aux bailleurs, des documents et des rapports relatifs à l'exécution budgétaire ;
-

-
- établir et suivre les dossiers de demande d'avance et de paiement direct des dépenses ;
 - élaborer les états périodiques de justification et de rapprochement des comptes ;
 - transmettre périodiquement, aux Directions compétentes du Siège de la BCEAO, les documents et pièces comptables requis ;
 - élaborer la situation d'exécution du budget global ;
 - élaborer les états financiers du projet et préparer les missions d'audit ;
 - exécuter toutes les tâches qui lui seront confiées, en relation avec celles définies dans ses termes de référence.

4. Qualifications du Consultant

Les candidats doivent posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes :

Le Consultant chargé de la gestion comptable et financière doit répondre au profil suivant :

- formation supérieure en comptabilité de niveau Baccalauréat + 5 ;
- cinq (5) ans d'expérience au moins dans un service comptable ;
- expérience souhaitable des règles et procédures de décaissement dans le cadre de projets financés par plusieurs bailleurs de fonds comprenant plusieurs composantes ;
- bonne connaissance en gestion de projets ;
- connaissances indispensables des logiciels comptables ;
- être immédiatement disponible.

Par ailleurs, les candidats doivent avoir :

- une bonne capacité d'adaptation et de travail sous pression au plan individuel et en équipe ;
- un sens élevé de la confidentialité et du respect du secret professionnel ;
- une bonne connaissance de l'outil informatique (*Open Office, Word, Excel, PowerPoint, etc.*) et d'Internet ;
- une excellente capacité de communication écrite et orale en langue française.

Un usage courant de l'anglais serait un atout.

5. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission du Consultant est de deux (2) ans. Elle se déroulera au Siège de la BCEAO à Dakar, au Sénégal.

Elle pourrait être renouvelée en fonction des performances du Consultant et de l'état d'exécution des activités ainsi que de la disponibilité des ressources des projets.
